

**Arrêté UFR Sciences
Master Cinéma et audiovisuel – 2024-2025**

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 05 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine « **Sciences et Technologies** » mention « **Cinéma et audiovisuel** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

MASTER 1
Semestre 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Isabelle SINGER <u>Suppléant(e)</u> : Rémi ADJIMAN <u>Liste des membres</u> :
<u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> : Natacha CYRULNIK ; Isabelle RENUCCI
Semestre 2 et Jury de MASTER 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Isabelle SINGER <u>Suppléant(e)</u> : Rémi ADJIMAN <u>Liste des membres</u> :
<u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> : Natacha CYRULNIK ; Isabelle RENUCCI
MASTER 2
Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme
Parcours : Ingénierie de l'image et de la prise de vue
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Isabelle SINGER <u>Suppléant(e)</u> : Rémi ADJIMAN <u>Liste des membres</u> :
<u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> : Natacha CYRULNIK ; Isabelle RENUCCI

Parcours : Ingénierie du montage et post-production

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Isabelle SINGER

Suppléant(e) : Rémi ADJIMAN

Liste des membres :

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Natacha CYRULNIK ; Isabelle RENUCCI

Parcours : Ingénierie du son à l'image

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Isabelle SINGER

Suppléant(e) : Rémi ADJIMAN

Liste des membres :

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Natacha CYRULNIK ; Isabelle RENUCCI

Parcours : Métiers de la composition musicale et sonore pour l'image (MCM SI)

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Isabelle SINGER

Suppléant(e) : Rémi ADJIMAN

Liste des membres :

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Natacha CYRULNIK ; Isabelle RENUCCI

Parcours : Métier de la production et de la réalisation (MPR)

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Isabelle SINGER

Suppléant(e) : Rémi ADJIMAN

Liste des membres :

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Natacha CYRULNIK ; Isabelle RENUCCI

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 05 novembre 2024



La Doyenne

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences
Laurence MOURET